



Regard sur la mobilité de la main-d'œuvre au sein de l'Union européenne

**Principales conclusions du rapport annuel 2020 sur la mobilité de la
main-d'œuvre au sein de l'Union européenne**

COMMISSION EUROPÉENNE

Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion
Direction D — Mobilité des travailleurs
Unité D1 — Libre circulation des travailleurs, EURES

Personne de contact: EMPL-D1-UNIT@ec.europa.eu

*Commission européenne
B-1049 Bruxelles*

AVIS JURIDIQUE

Manuscrit achevé en novembre 2020

Ni la Commission européenne ni aucune personne agissant en son nom ne sont responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations données ci-après. De plus amples informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet (<http://www.europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2020

PDF ISBN 978-92-76-25495-9 ISSN: 2600-2612 doi: 10.2767/64256 KE-CB-20-001-FR-N

© Union européenne, 2020

Réutilisation autorisée moyennant mention de la source. La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39). Toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres documents dont l'UE n'est pas titulaire des droits d'auteur est interdite sans l'autorisation des titulaires des droits d'auteur.

MOBILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE

EN 2019

4.2%

DE LA MAIN-D'ŒUVRE TOTALE**

17.9 millions

MILLIONS DE CITOYENS MOBILES DE L'UE*

9.9 millions

DE CITOYENS MOBILES ACTIFS**



En 2019, plus de la moitié du nombre total de citoyens mobiles en âge de travailler étaient originaires de Roumanie, de **Pologne**, d'**Italie**, du **Portugal** et de **Bulgarie**.

*Données statistiques d'Eurostat sur la population

**Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne



CITOYENS MOBILES ACTIFS DE L'EU-28

La croissance annuelle du nombre de citoyens mobiles continue de ralentir par rapport à la période 2012-2016.



26%

De l'ensemble des citoyens mobiles de l'Union en âge de travailler résident en **Allemagne**, 20 % au **Royaume-Uni** et 28 % en **Espagne**, en **Italie** ou en **France**.



POUR TROIS PERSONNES QUI PARTENT, DEUX AUTRES REVIENNENT

En 2018, le pourcentage de ressortissants qui sont revenus au pays s'élevait à **65 %**.



En 2019, un citoyen mobile de l'EU-28 sur trois était hautement qualifié, tandis qu'en 2008, ce chiffre était d'un sur quatre.

78%

DE TAUX D'EMPLOI

Les ressortissants qui ont quitté leur pays sont plus susceptibles d'occuper un emploi que ceux qui sont restés.



1.5 millions
DE TRAVAILLEURS
FRONTALIERS



L'**industrie manufacturière** reste le principal secteur d'emploi des citoyens mobiles de l'EU-28.

Près d'une personne sur cinq travaille en tant que **spécialiste** (niveau de qualification le plus élevé), mais, par ailleurs, **une personne sur cinq** occupe une **profession élémentaire** (niveau de qualification le plus bas).



Les personnes ont plus tendance à quitter leur pays au début de leur carrière. **75 %** des personnes qui ont grandement l'intention de quitter leur pays ont moins de **35 ans**.

Contexte

La Commission publie chaque année un **rapport sur la mobilité de la main-d'œuvre au sein de l'Union européenne, qui fournit des informations actualisées sur les tendances en matière de mobilité professionnelle dans les pays de l'Union et de l'AELE**¹.

L'analyse porte sur la mobilité de l'ensemble des citoyens de l'Union en âge de travailler (20-64 ans) ainsi que sur la mobilité des citoyens de l'Union de cette tranche d'âge qui sont actifs (salariés et non-salariés)². Dans le rapport, les indicateurs d'intégration économique des citoyens mobiles, tels que les taux d'emploi et de chômage, ainsi que les professions sont également examinés.

Les **deux principales sources de données** utilisées sont les **statistiques d'Eurostat sur la population et la migration** – pour la mobilité de l'ensemble des citoyens – et **l'enquête européenne sur les forces de travail (EFT-UE)** aux fins de l'analyse de la mobilité des citoyens actifs et de l'intégration économique. Ce sont les dernières données disponibles qui sont utilisées, à savoir principalement celles de 2019 et, dans certains cas, celles de 2018.

Le présent document **synthétise les chiffres les plus pertinents en ce qui concerne la mobilité de la main-d'œuvre** tirés du **rapport de 2020 sur la mobilité de la main-d'œuvre au sein de l'Union européenne**. Fidèle aux deux chapitres en la matière figurant dans le rapport de cette année, le présent document contient lui aussi des conclusions sur la **«mobilité des travailleurs hautement qualifiés»** ainsi que sur le thème **«mobilité et évolution démographique»**. **L'incidence de la pandémie de COVID-19 sur la mobilité de la main-d'œuvre n'apparaît pas dans le rapport** puisque les sources de données datent de 2019 et de 2018.

Étant donné que le Royaume-Uni était un État membre de l'Union européenne au cours de la période de référence, il est encore compris dans l'analyse annuelle. Par ailleurs, **en ce qui concerne les indicateurs clés, les valeurs pour l'EU-27 sont également présentées**.

La mobilité au sein de l'Union européenne continue de progresser, mais à un rythme modéré

En 2019, **la mobilité au sein de l'Union européenne a continué de progresser, mais à un rythme plus lent que celui observé les années précédentes**.

¹ <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1282&langId=fr>

² Sauf mention expresse d'une exclusion, les chiffres de 2019/2018 incluent également les citoyens mobiles du Royaume-Uni.

La mobilité en détail au sein de l'Union européenne, 2019

Typologie de la mobilité	2019 EU-28	2018 EU-28	EU-28 Évolution 2018/19	2019 de EU-28 à EU-27	2019 de EU-27 à EU-27
1. Citoyens mobiles à long terme selon les statistiques démographiques d'Eurostat					
▪ de tous âges	17,9 millions	17,5 millions	1,8 %	14,2 millions	13,2 millions
▪ en âge de travailler (20-64 ans)	13 millions	12,9 millions	1,2 %	10,4 millions	s.o.
▪ citoyens mobiles en âge de travailler en pourcentage de la population en âge de travailler totale	4,3 %	4,2 %	0,1 pp	3,9 %	
2. Citoyens mobiles à long terme selon les chiffres de l'EFT-UE					
▪ en âge de travailler (20-64 ans)	11,9 millions	11,6 millions	2,4 %	9,3 millions	8,9 millions
▪ dont citoyens mobiles actifs (salariés ou à la recherche d'un emploi)	9,9 millions	9,6 millions	2,9 %	7,6 millions	7,3 millions
▪ citoyens mobiles actifs en pourcentage de la main-d'œuvre totale	4,2 %	4,1 %	0,1 pp	3,7 %	3,6 %
3. Travailleurs frontaliers (20-64 ans)	1,5 million	1,5 million	-0,6 %	1,4 million	1,3 million
(en pourcentage du nombre total de citoyens salariés de l'EU-28)	0,6 %	0,7 %	-0,1	0,7 %	
4. Nombre de détachements (salariés et non-salariés), tous âges [nombre de documents portables (DP) A1]	4,6 millions	3 millions	1,6 million	s.o.	s.o.
Nombre approximatif de personnes concernées	3,06 millions	1,9 million	1,16 million	s.o.	s.o.

Typologie de la mobilité	2019 EU-28	2018 EU-28	EU-28 Évolution 2018/19	2019 de EU-28 à EU-27	2019 de EU-27 à EU-27
5. Mobilité aller-retour annuelle (20-64 ans) ³	738 000	723 000	2,1 %	677 506	s.o.
(en pourcentage des ressortissants de l'EU-28 quittant leur pays d'origine la même année)	65 %	72 %	-7 pp	66 %	s.o.

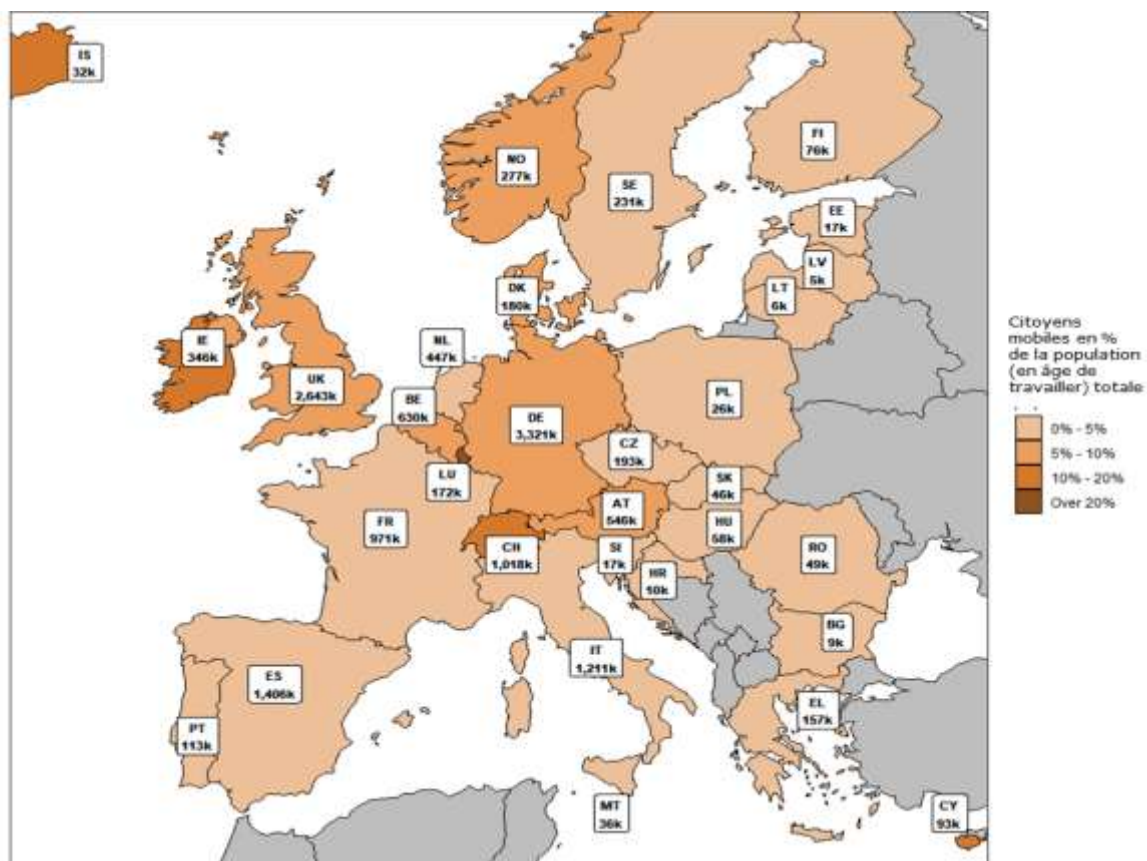
Augmentation de 1,2 % de la mobilité des citoyens de l'Union

Selon les **statistiques d'Eurostat sur la population**, en 2019, l'Union européenne comptait **17,9 millions de citoyens mobiles de l'EU-28**, dont **13 millions de citoyens mobiles de l'Union en âge de travailler** (20-64 ans).

Le nombre de citoyens mobiles de l'Union en âge de travailler a augmenté de 1,2 % entre 2018 et 2019, soit **nettement moins qu'entre 2017 et 2018**, où l'on a enregistré une augmentation de **3,4 %**.

³ Les dernières données disponibles sur les flux datent de 2018.

Citoyens mobiles de l'EU-28 dans les pays de l'EU-28 et de l'AELE en valeur absolue (en milliers) et en pourcentage de la population en âge de travailler totale, 2019

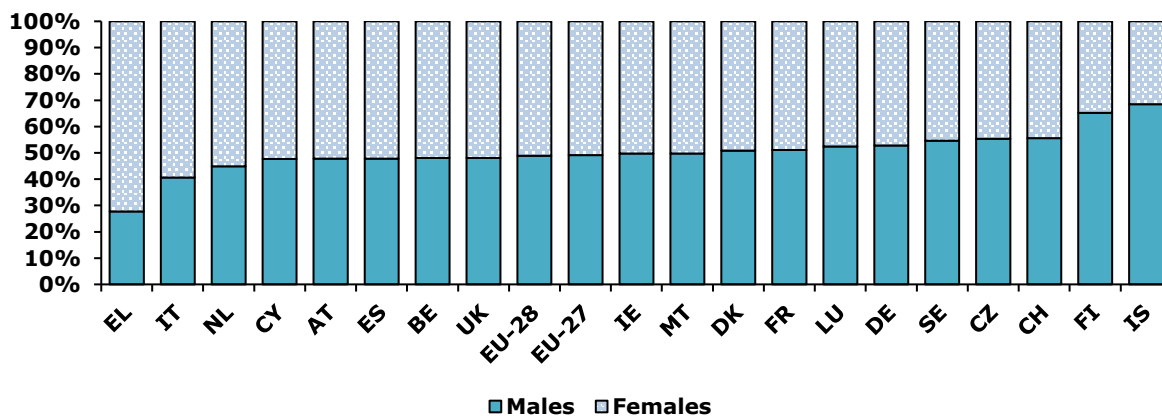


SOURCE: DONNÉES EUROSTAT SUR LA POPULATION PAR NATIONALITÉ ET CLASSE D'ÂGE [MIGR_POP1CTZ] (EXTRAITES EN MAI 2020), CALCULS DE MILIEU.

La répartition hommes-femmes des citoyens mobiles de l'EU-28 est restée identique par rapport aux deux années précédentes, soit **51 % de femmes et 49 % d'hommes**.

Les pourcentages de femmes les plus importants parmi les citoyens mobiles sont observés en Grèce (72 %) et en Italie (59 %), tandis que les hommes représentent la majorité des citoyens mobiles en Finlande (65 %), en Suède et en République tchèque (55 % dans ces deux pays).

Répartition hommes-femmes des citoyens mobiles de l'EU-28 en âge de travailler, par pays de destination (UE et AELE), 2019



Source: EFT-UE 2019, extractions spéciales fournies par Eurostat, calculs de Milieu.

Allemagne, Espagne, Italie et France: pays de résidence de plus de la moitié des citoyens mobiles de l'Union

Un peu moins de la **moitié des citoyens mobiles de l'Union en âge de travailler (46 %) résident en Allemagne et au Royaume-Uni**, et **28 % résident en Espagne, en France et en Italie**. L'Allemagne compte 3,3 millions de citoyens mobiles de l'Union; l'Espagne 1,4 million; l'Italie 1,2 million; la France 970 000 et le Royaume-Uni 2,6 millions.

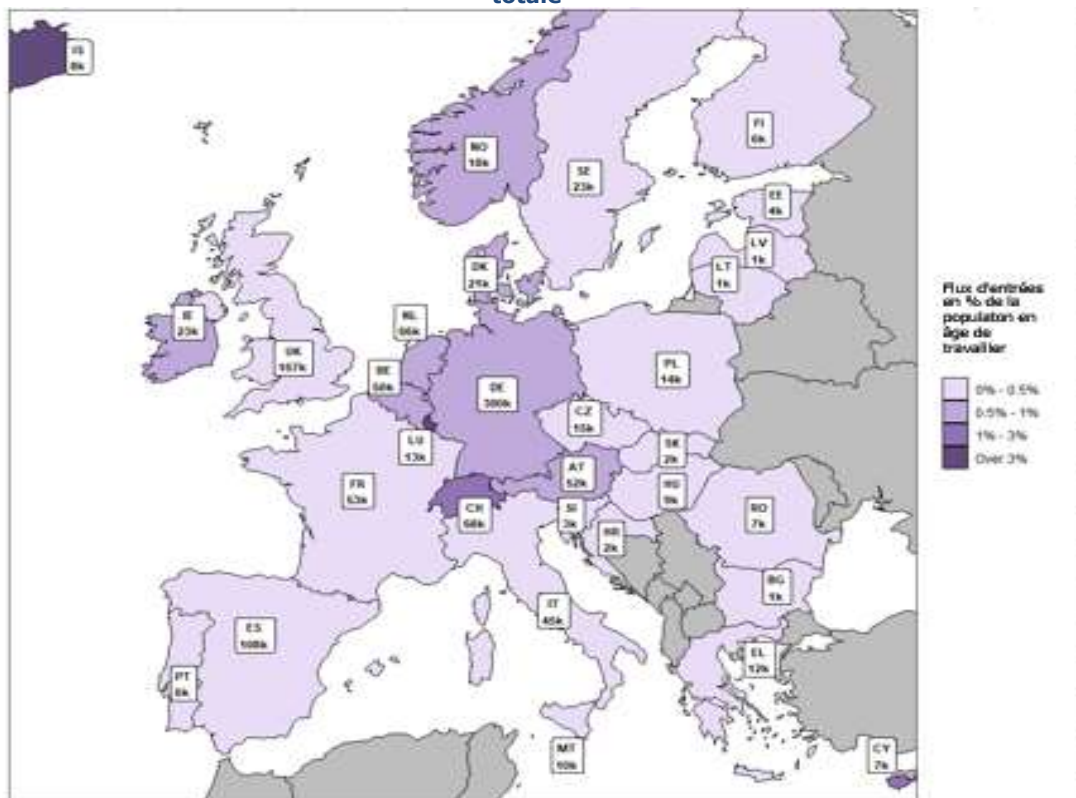
Le **Luxembourg** est le pays qui compte le **pourcentage le plus élevé de citoyens mobiles de l'EU-28 par rapport à sa population (43,6 %)**, suivi de Chypre (17,1 %) et de l'Irlande, de l'Autriche, de la Belgique et de Malte (qui se situent tous autour ou à un peu plus de 10 %).

Le nombre d'entrées de citoyens mobiles de l'EU-28 dans d'autres États membres (autrement dit, ceux qui partent dans un État membre autre que leur pays d'origine) est comparable à celui des années précédentes, soit **1,02 million par an**. Toutefois, en valeur absolue, **le nombre d'entrées de citoyens mobiles de l'EU-28 n'a cessé de diminuer depuis 2015, enregistrant une baisse de 8 % par rapport au chiffre de 1,11 million correspondant à cette année-là**.

L'Allemagne demeure l'un des principaux pays de destination des citoyens mobiles de l'Union, enregistrant 299 800 entrées en 2018 – une baisse de 6 % par rapport à 2017. Le nombre d'entrées de citoyens mobiles de l'EU-27 au Royaume-Uni a continué sa forte dégression (-14 %). L'Italie a également observé une baisse du nombre d'entrées (-7 %), tandis que la France et l'Espagne ont enregistré une hausse (de respectivement 3 % et 4 %).

La mobilité nette des citoyens mobiles de l'EU-28 est restée relativement stable, avec une baisse de près de 1 %, passant de 382 000 en 2017 à 379 000 en 2018. Ces chiffres signifient que les citoyens mobiles étaient un peu plus nombreux à quitter leur pays de destination – par rapport au nombre d'entrées – par comparaison avec les années précédentes, soit pour rentrer dans leur pays d'origine, soit pour se rendre dans un autre pays.

Répartition des entrées dans les pays de l'EU-28 et de l'AELE de ressortissants d'un autre pays de l'EU-28 (20-64 ans) en 2018, en chiffres absolus (en milliers) et en pourcentage de la population totale



LES ENCADRÉS INDIQUENT LE PAYS ET LES ENTRÉES ENREGISTRÉES EN 2018 EN VALEUR ABSOLUE (EXPRIMÉE EN MILLIERS). LA COULEUR DU PAYS EST DÉFINIE EN FONCTION DE L'IMPORTANCE DU NOMBRE D'ENTRÉES PAR RAPPORT À LA POPULATION TOTALE DU PAYS.

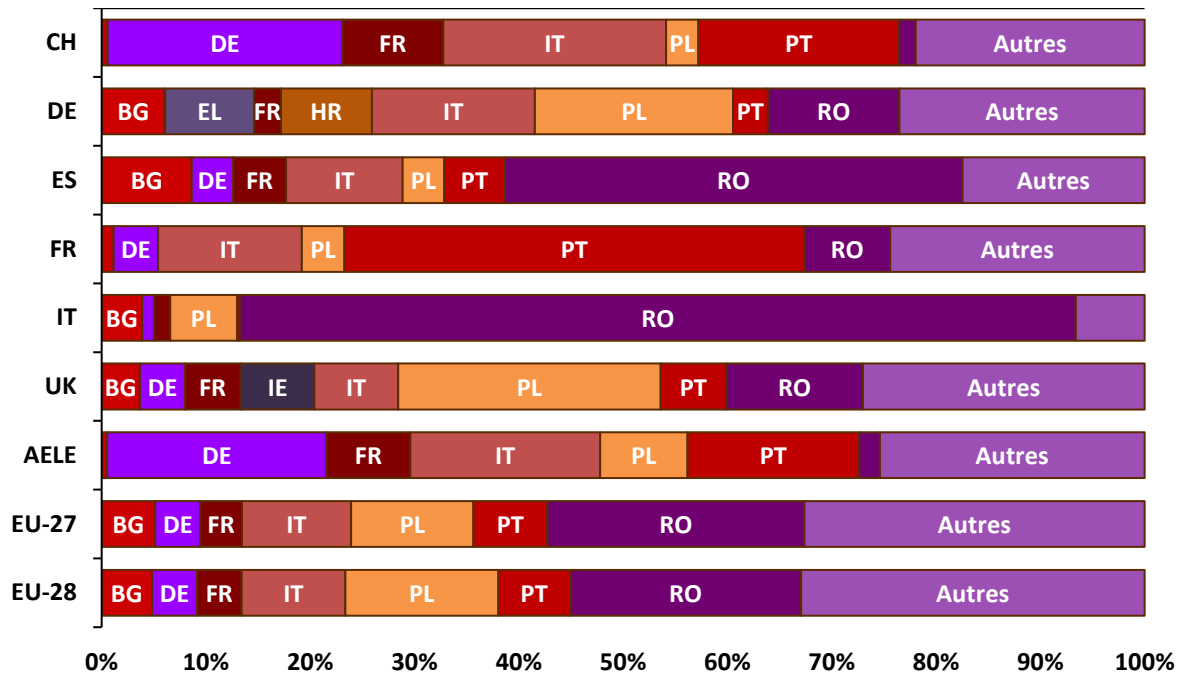
SOURCE: DONNÉES EUROSTAT SUR L'IMMIGRATION PAR CLASSE D'ÂGE, SEXE ET NATIONALITÉ [MIGR_IMM1CTZ] (EXTRAITES EN MAI 2020), CALCULS DE MILIEU.

Roumanie, Pologne, Italie, Portugal et Bulgarie: pays d'origine de plus de la moitié des citoyens mobiles de l'Union

En 2019, plus de 50 % des citoyens mobiles de l'Union étaient **roumains, polonais, italiens, portugais ou bulgares**. Ensemble, ils représentaient **6,9 millions** des 11,9 millions de citoyens mobiles en âge de travailler.

En ce qui concerne les 930 000 personnes qui ont quitté leur pays entre 2017 et 2018, **les plus grands nombres de départs** ont été enregistrés en Roumanie (163 000), en Allemagne (161 000), au Royaume-Uni (110 000), en Pologne (106 000) et en Italie (89 000). Parmi ces pays, la Roumanie et la Pologne ont enregistré les baisses les plus importantes de flux sortants par rapport à 2017 (respectivement -6 % et -17 %). Ces deux pays avaient déjà connu une baisse des flux sortants en 2017 par rapport à 2016, et la nouvelle baisse observée en 2018 est un autre indicateur du ralentissement global de la croissance de la mobilité.

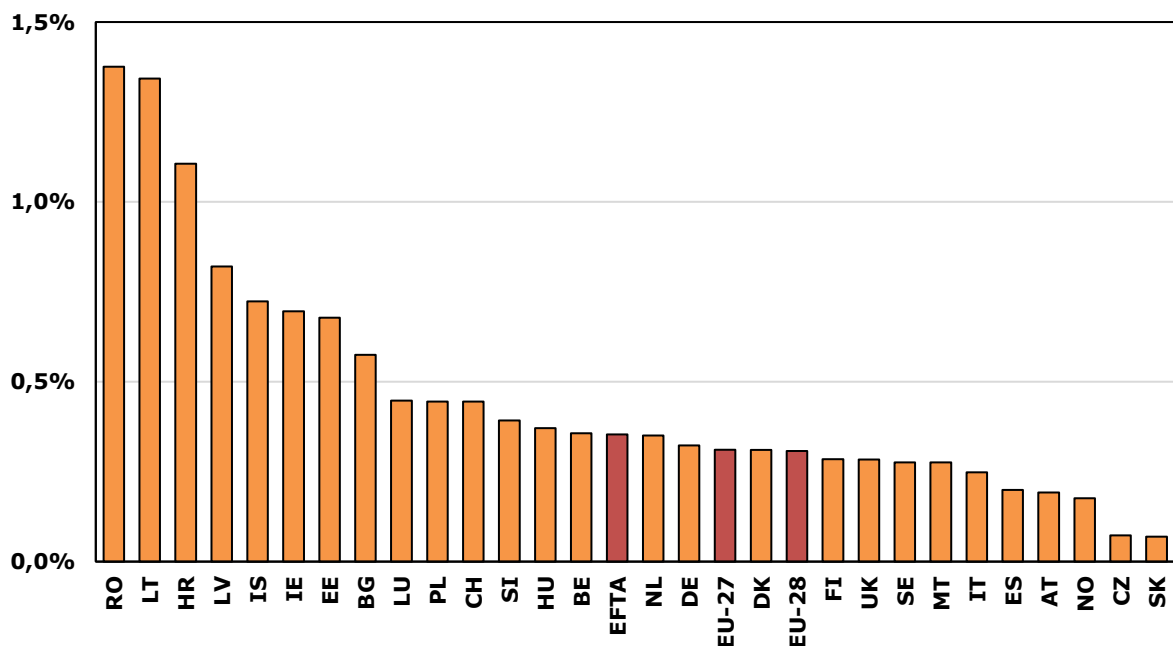
Répartition par nationalité des citoyens mobiles de l'EU-28 (20-64 ans) dans l'EU-28, dans les pays de l'AELE et dans les six principaux pays de résidence, 2019



SOURCE: EFT-UE 2019, EXTRACTIONS SPÉCIALES FOURNIES PAR EUROSTAT, CALCULS DE MILIEU.

Le taux de flux sortants annuel des citoyens de l'EU-28 s'élevait à 0,3 %, ce qui signifie qu'en 2018, 3 citoyens en âge de travailler sur 1 000 ont quitté leur pays de nationalité. Toutefois, le taux de flux sortants variait de moins de 0,1 % en Slovaquie et en Tchéquie à 1,4 % en Roumanie et 1,3 % en Lituanie.

Taux de flux sortants des ressortissants en pourcentage de la population de leur pays d'origine, par pays de nationalité, 2018



SOURCE: DONNÉES EUROSTAT SUR L'ÉMIGRATION PAR CLASSE D'ÂGE, SEXE ET NATIONALITÉ [MIGR_EMI1CTZ] (EXTRAITES EN MAI 2020) ET DONNÉES SUR LA POPULATION AU 1^{ER} JANVIER PAR CLASSE D'ÂGE, SEXE ET NATIONALITÉ [MIGR_POP1CTZ] (EXTRAITES EN MAI 2020), CALCULS DE MILIEU.

La **mobilité nette au sein de l'Union européenne** couvre à la fois les flux des citoyens mobiles et ressortissants de l'EU-28 et des pays l'AELE. Elle indique donc les flux de citoyens de l'Union en général⁴. L'Allemagne, bien qu'étant également un pays d'origine important, continue d'enregistrer la mobilité entrante nette la plus élevée en valeur absolue, suivie des Pays-Bas et de l'Espagne. L'Espagne est passée du statut de pays d'origine net (en 2014) à celui de pays de destination net (en 2017).

En ce qui concerne le Royaume-Uni et l'Italie, malgré un statut notable en tant que pays de destination, leurs importants flux sortants de ressortissants signifient que leur mobilité nette est soit très faible (Royaume-Uni), soit négative (Italie). Il convient de noter que la mobilité nette a fortement diminué au Royaume-Uni depuis 2015, année durant laquelle ce pays a enregistré la deuxième mobilité nette la plus élevée après l'Allemagne. La Pologne et la Roumanie sont, sans surprise, des pays d'origine nets (ainsi que l'Italie).

Mobilité aller-retour: pour trois personnes qui partent, deux reviennent

Environ 738 000 personnes au total sont revenues en 2018, soit une augmentation de 2,1 % par rapport à l'année précédente, poursuivant une tendance proportionnelle à la hausse observée chaque année depuis 2011.

La mobilité aller-retour a représenté plus de 50 % du nombre total d'entrées en Roumanie (83 %), en Lituanie (56 %) et en Bulgarie (52 %).

Le pourcentage des citoyens qui sont revenus par rapport à ceux qui ont quitté le pays en 2018 s'élève à 65 %, **ce qui signifie que pour trois personnes qui partent, deux reviennent.**

La mobilité nette des ressortissants est restée négative⁵ dans la plupart des pays de l'Union européenne, les seules exceptions observées en 2018 étant Malte, la Hongrie, le Danemark, l'Estonie et l'Irlande.

Mobilité aller-retour (entrées des ressortissants), 20-64 ans, 2009-2018 (en milliers)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
EU-28										
Total	627,7	607,3	596,1	642,8	617,3	640,9	622,7	663,5	722,6	738,5
Variation annuelle		-3,3 %	-1,8 %	7,8 %	-4,0 %	3,8 %	-2,8 %	6,6 %	8,9 %	2,2 %
EU-13										
Total	266,7	236,2	239,0	292,0	268,4	265,1	228,5	240,3	267,8	256,6

⁴ Toutefois, ce chiffre comprend également les mouvements des citoyens de l'Union vers et depuis des pays tiers.

⁵ Les ressortissants sont plus nombreux à quitter leur pays d'origine qu'à y retourner.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Variation annuelle		- 11,4 %	1,2 %	22,1 %	-8,1 %	-1,3 %	- 13,8 %	5,2 %	11,5 %	-4,2 %
EU-15										
Total	361,0	371,1	357,0	350,8	348,8	375,9	394,2	423,2	454,7	481,8
Variation annuelle		2,8 %	-3,8 %	-1,7 %	-0,6 %	7,7 %	4,9 %	7,4 %	7,4 %	6,0 %

SOURCE: DONNÉES EUROSTAT SUR L'IMMIGRATION PAR CLASSE D'ÂGE, SEXE ET NATIONALITÉ [MIGR_IMM1CTZ] (EXTRAITES EN MAI 2020), CALCULS DE MILIEU.

Le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne a une incidence sur les chiffres relatifs à la mobilité de la main-d'œuvre au sein de l'Union européenne

La fin de la libre circulation des travailleurs entre le Royaume-Uni et l'EU-27 applicable au 31 décembre 2020 est un événement qui aura, dans un avenir proche, une incidence sur la forme et la nature de la mobilité de la main-d'œuvre au sein de l'Union européenne. **La protection des droits des citoyens de l'EU-27 qui vivent et travaillent déjà au Royaume-Uni et des droits des citoyens britanniques qui vivent et travaillent dans l'EU-27 sera renforcée**, conformément aux dispositions de l'accord de retrait.

Cependant, même si la libre circulation était toujours en vigueur, **la mobilité vers le Royaume-Uni n'a cessé de diminuer depuis le vote en faveur du retrait de l'Union européenne en 2016.**

Pour l'heure, le Royaume-Uni reste un pays de destination important des travailleurs mobiles de l'Union. Comptant 2,6 millions de travailleurs mobiles de l'EU-27, dont 1,2 million de travailleurs hautement qualifiés, **le Royaume-Uni reste le deuxième pays en matière d'accueil des travailleurs mobiles de l'Union.**

L'intégration des travailleurs mobiles de l'Union progresse sur le marché du travail

L'enquête sur les forces de travail indique un chiffre de **11,97 millions de citoyens mobiles de l'Union en âge de travailler**, dont **9,9 millions de citoyens mobiles actifs** en 2019 – soit une hausse de 3 % par rapport à 2018.

Les citoyens mobiles actifs représentent 4,2 % de la main-d'œuvre totale dans les États membres de l'EU-28.

Les **principaux pays de résidence des citoyens mobiles actifs et de l'ensemble des citoyens mobiles** étaient **identiques**, à savoir l'Allemagne et le Royaume-Uni, qui comptaient chacun un peu plus de 2 millions de citoyens mobiles actifs de l'EU-28, l'Espagne et l'Italie, qui en comptaient chacun environ 1 million, et la France, qui en comptait environ

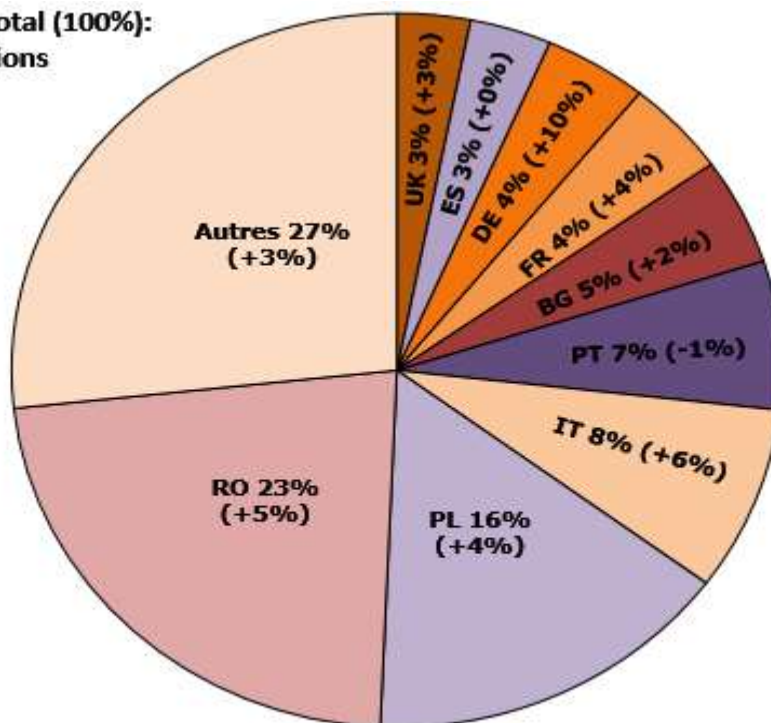
600 000. Ces cinq États membres ont accueilli en 2019 près de 80 % des citoyens mobiles actifs.

Les Pays-Bas (8,8 %), l'Espagne (7,7 %) et l'Autriche (5,3 %) ont connu une hausse significative du nombre de citoyens mobiles actifs entre 2018 et 2019.

La Roumanie et la Pologne sont restées les **pays d'origine les plus importants des citoyens mobiles actifs de l'EU-28, représentant ensemble 39 % de ceux-ci.**

Pays d'origine les plus représentés des citoyens mobiles actifs de l'EU-28 en âge de travailler, 2019

EU-28 total (100%):
9,9 millions

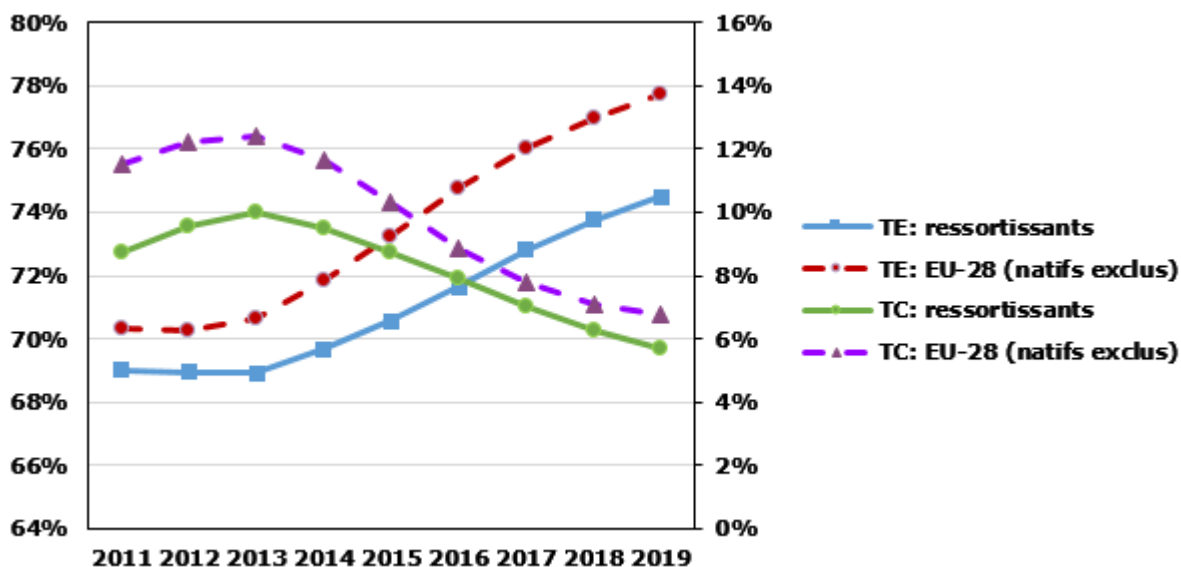


PREMIER CHIFFRE: POURCENTAGE DE L'ENSEMBLE DES CITOYENS MOBILES ACTIFS EN 2019; DEUXIÈME CHIFFRE: VARIATION EN POURCENTAGE PAR RAPPORT À 2018
SOURCE: EFT-UE 2019, EXTRACTIONS SPÉCIALES FOURNIES PAR EUROSTAT, CALCULS DE MILIEU.

Les citoyens mobiles de l'Union sont plus susceptibles que les nationaux d'occuper un emploi. En 2019, le taux d'emploi des citoyens mobiles de l'Union s'élevait à 78 %, contre 75 % pour les nationaux.

Cependant, **le taux de chômage des citoyens mobiles de l'EU-28 était par ailleurs légèrement plus élevé (7 %) que celui des nationaux (6 %)**. L'Italie a observé un écart particulièrement important (citoyens mobiles de l'EU-28: 14 %; ressortissants: 9 %), où le taux de chômage des citoyens mobiles de l'EU-28 était le deuxième taux le plus élevé de l'Union. La Grèce a observé de loin le taux le plus élevé, tant chez les citoyens mobiles de l'EU-28 (25 %) que chez les nationaux (17 %).

Évolution du taux d'emploi (TE) et du taux de chômage (TC) des citoyens mobiles et des ressortissants de l'EU-28, 2011-2019

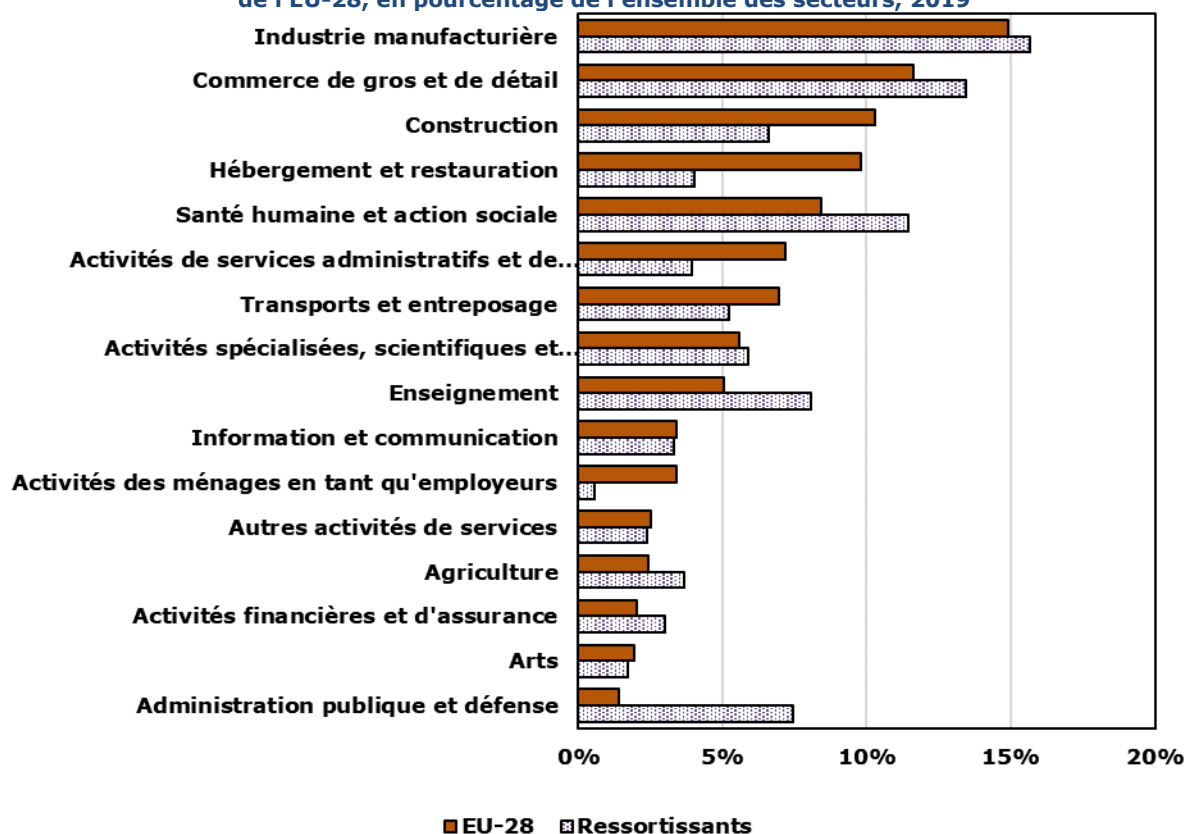


SOURCE: EFT-UE 2019, EXTRACTIONS SPÉCIALES FOURNIES PAR EUROSTAT, CALCULS DE MILIEU.

En 2019, les principaux secteurs d'activité économique des citoyens mobiles de l'Union étaient l'industrie manufacturière et le commerce de gros et de détail, employant respectivement 15 % et 12 % des citoyens mobiles de l'EU-28 et respectivement 16 % et 13 % des nationaux. En ce qui concerne l'emploi des citoyens mobiles de l'EU-28, l'industrie manufacturière maintient cette position depuis 2008.

Les secteurs qui ont connu, au cours des dix dernières années, la plus grande évolution en matière d'emploi des citoyens mobiles de l'EU-28 sont la construction et les activités des ménages en tant qu'employeurs – tous deux ont perdu en importance, bien que le secteur de la construction reste le troisième secteur le plus important, représentant 10 % des citoyens mobiles salariés. Les secteurs des transports et de l'entreposage n'ont cessé de gagner en importance depuis 2012 et, en 2019, employaient 7 % de citoyens mobiles.

Secteurs d'activité des citoyens mobiles et des ressortissants de l'EU-28 (20-64 ans), valeur cumulée de l'EU-28, en pourcentage de l'ensemble des secteurs, 2019



SOURCE: EFT-UE 2019, EXTRACTIONS SPÉCIALES FOURNIES PAR EUROSTAT, CALCULS DE MILIEU.

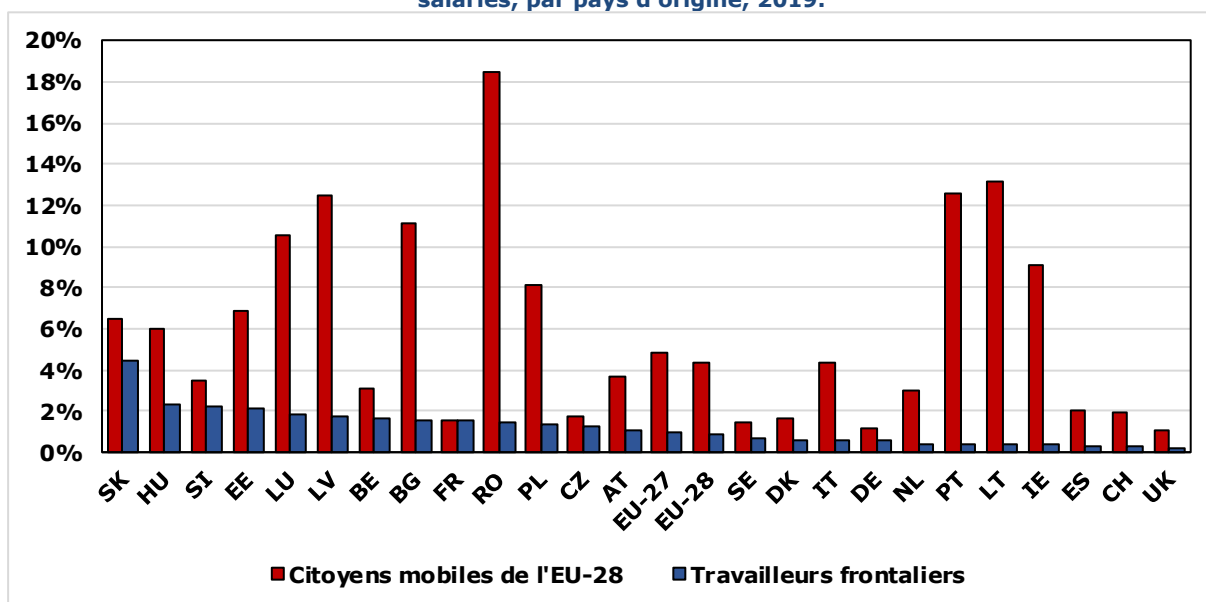
LES CITOYENS MOBILES QUI SONT NÉS DANS LEUR PAYS DE RÉSIDENCE NE SONT PAS COMPTABILISÉS DANS LES TOTAUX.

Un nombre de travailleurs frontaliers en 2019 en légère baisse par rapport à 2018

Le nombre de travailleurs frontaliers dans les pays de l'Union et de l'AELE a augmenté de 0,9 % entre 2018 et 2019 pour atteindre 1,89 million. Toutefois, la mobilité transfrontière entre les pays de l'EU-28 – 1,5 million en 2018 – a baissé de 0,6 % entre 2018 et 2019.

Une baisse légèrement plus importante a été observée dans l'EU-27, avec une diminution de 0,8 % par rapport à 2018. Cette baisse **s'explique en grande partie par une diminution de 3 % des travailleurs frontaliers occupant un emploi en Allemagne, le pays d'emploi le plus important.**

Travailleurs frontaliers (nationaux) et citoyens mobiles de l'EU-28 en % du total des ressortissants salariés, par pays d'origine, 2019.



SOURCE: EFT-UE 2019, EXTRACTIONS SPÉCIALES FOURNIES PAR EUROSTAT, CALCULS DE MILIEU.

Les **principaux pays de résidence** des travailleurs frontaliers occupant un emploi dans un autre État membre de l'Union ou dans un pays de l'AELE étaient la France (398 000), l'Allemagne (234 000) et la Pologne (222 000).

Les **principaux pays d'emploi** étaient l'Allemagne (396 000), la Suisse (381 000), le Luxembourg (190 000), l'Autriche (177 000) et les Pays-Bas (116 000).

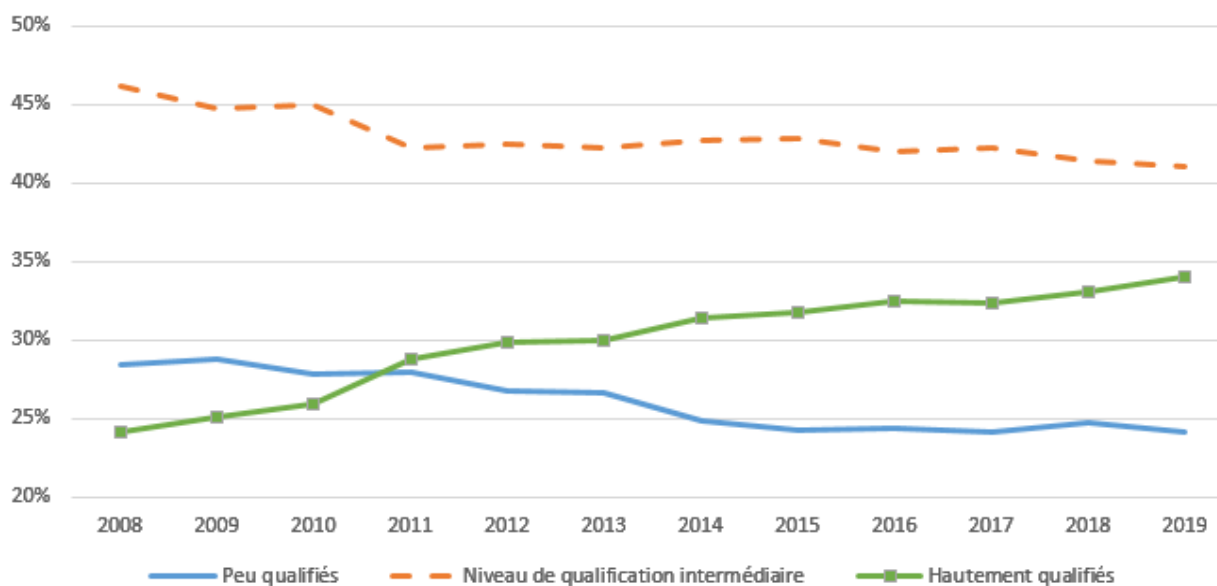
Hausse de la mobilité des travailleurs hautement qualifiés

Le **pourcentage de citoyens mobiles ayant un niveau d'instruction élevé a augmenté de 4 points de pourcentage** entre 2011 et 2019, de sorte qu'aujourd'hui, plus d'un tiers des citoyens mobiles possèdent un niveau d'instruction élevé. En revanche, le pourcentage de citoyens mobiles ayant un faible niveau d'instruction a baissé de 4 points de pourcentage, représentant moins d'un quart de l'ensemble des citoyens mobiles. La catégorie des citoyens mobiles ayant un niveau d'instruction intermédiaire reste la plus importante, représentant plus de 40 % de l'ensemble des citoyens mobiles.

Le pourcentage de citoyens mobiles ayant un niveau d'instruction élevé a augmenté dans la plupart des États membres de destination pour lesquels des données fiables sont disponibles, à l'exception de l'Allemagne et du Portugal. Le pays enregistrant le pourcentage le plus faible de citoyens mobiles ayant un niveau d'instruction élevé reste l'Italie, avec 13 %. Le Portugal a observé le pourcentage de citoyens mobiles ayant un faible niveau d'instruction le plus élevé de l'Union (37 %).

La mobilité des personnes hautement qualifiées est associée à la circulation des connaissances et contribue à l'objectif de l'Union de renforcer le développement d'une économie basée sur la connaissance.

Pourcentage des citoyens mobiles de l'EU-28, par niveau de qualification, 2008-2019 (en %)



SOURCE: EFT-UE 2019, EXTRACTIONS SPÉCIALES FOURNIES PAR EUROSTAT, CALCULS DE MILIEU.

Les **principaux pays de destination de l'Union des personnes hautement qualifiées sont l'Allemagne, l'Espagne, la France, la Belgique et l'Autriche**. Les principaux pays d'origine sont la Pologne, la Roumanie et l'Italie, mais également la Bulgarie et le Portugal.

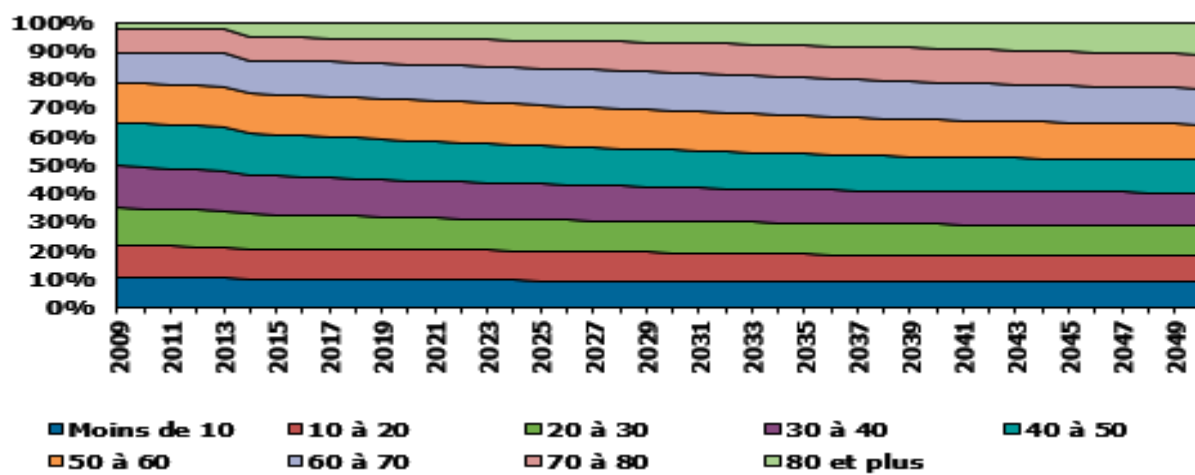
Les citoyens mobiles hautement qualifiés travaillent généralement comme spécialistes, par exemple dans les affaires et l'administration, les sciences et l'ingénierie ou l'enseignement. Toutefois, la surqualification semble relativement répandue, près d'un tiers d'entre eux (34 %) exerçant une profession nécessitant un niveau de qualification inférieur à celui qu'ils possèdent. En 2019, 55 % des citoyens mobiles hautement qualifiés de l'EU-28 étaient des femmes.

Les travaux de recherche semblent indiquer que **le retour des citoyens mobiles hautement qualifiés dans leur pays d'origine contribue au développement et à la croissance économiques**, et de nombreux pays d'origine ont élaboré des stratégies visant à encourager le retour de leurs citoyens mobiles hautement qualifiés.

La démographie: un enjeu pour la mobilité de la main-d'œuvre

Selon les projections démographiques d'Eurostat et de l'IIASA, **l'âge moyen des citoyens de l'Union va augmenter**. Toutes les tranches d'âge inférieures à 60 ans perdent en importance par rapport à l'ensemble de la population, en particulier la tranche des 20-39 ans. Les tranches d'âge supérieures connaissent une forte augmentation proportionnelle.

Structure démographique, par tranche d'âge, en utilisant les données historiques (2018 et années antérieures) et les prévisions (2019 et années ultérieures), EU-27, groupes exprimés en % de la population totale, 2010-2050



LES DONNÉES HISTORIQUES ET LES PRÉVISIONS SUR LA POPULATION INCLUENT LES RESSORTISSANTS DE PAYS TIERS. LES PROJECTIONS D'EUROSTAT NE POUVANT ÊTRE FILTRÉES SELON LA NATIONALITÉ, CEUX-CI SONT ÉGALEMENT INCLUS DANS LES DONNÉES ANTÉRIEURES À 2019 AFIN DE FACILITER LA COMPARAISON.

SOURCE: DONNÉES EUROSTAT (EXTRAITES EN JUIN 2020), CALCULS DE MILIEU.

Les personnes ont plus tendance à quitter leur pays au début de leur carrière, et cette probabilité diminue avec l'âge. Au cours des dix dernières années, dans tous les principaux pays d'origine, le taux de flux sortants annuel était plus élevé chez les personnes âgées de 20 à 29 ans et de 30 à 39 ans que celui observé dans les autres tranches d'âge. 75 % des personnes qui ont tout à fait l'intention de quitter leur pays ont moins de 35 ans.

La population plus jeune étant également en baisse dans les pays d'origine, **une diminution des flux de mobilité** pourrait être observée. Toutefois, il se peut que le vieillissement de la population ait des effets sur certains facteurs importants de la mobilité dans l'Union: il pourrait par exemple influencer de manière négative sur la convergence économique, pousser à la hausse la demande dans le secteur des soins de santé et celle de main-d'œuvre féminine, ce qui pourrait en retour neutraliser ladite diminution des flux de mobilité.

Contacter l'Union européenne

En personne

L'Union européenne compte des centaines de centres d'information Europe Direct. Pour connaître l'adresse du centre le plus proche, consultez la page suivante: <http://europa.eu/contact>

Par téléphone ou par courrier électronique

Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne. Vous pouvez contacter ce service:

- via un numéro gratuit: 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs facturent ces appels),
- via le numéro standard suivant: +32 22999696 ou
- par courrier électronique via la page suivante: <http://europa.eu/contact>

Trouver des informations sur l'Union européenne

En ligne

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles dans toutes les langues officielles de l'Union sur le site web Europa, à l'adresse suivante: <http://europa.eu>

Publications EU

Vous pouvez télécharger ou commander des publications de l'Union européenne gratuites ou payantes sur le site EU Bookshop, à l'adresse suivante: <https://bookshop.europa.eu/fr/home/>. Il est possible d'obtenir des exemplaires multiples de publications gratuites en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local (voir <http://europa.eu/contact>).

Droit de l'Union et documents connexes

Pour accéder aux informations juridiques de l'Union européenne, notamment à l'ensemble du droit de l'Union depuis 1951 dans toutes les versions linguistiques officielles, veuillez consulter EUR-Lex à l'adresse suivante: <http://eur-lex.europa.eu>

Données ouvertes de l'UE

Le portail des données ouvertes de l'UE (<http://data.europa.eu/euodp/fr/data>) permet d'accéder aux ensembles de données de l'UE. Les données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement à des fins tant commerciales que non commerciales.

